

# Politique d'approvisionnement responsable

## Pourquoi une politique d'approvisionnement responsable?

Le développement durable est une approche qui cadre directement avec les valeurs de la Société et avec celles de ses fondateurs. Depuis 2010, l'entreprise a structuré sa démarche de développement durable dans un plan qui en précise les différents axes d'intervention, plusieurs d'entre eux portant sur l'approvisionnement responsable, que ce soit à travers des matières premières certifiées, des évaluations 360 degrés des pratiques d'affaires de nos fournisseurs ou la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre à travers notre chaîne d'approvisionnement.

**Dans le contexte actuel, nous croyons qu'il est d'autant plus important que tous les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement adoptent des mesures concrètes pour faire face aux changements climatiques et jouent un rôle déterminant dans cette lutte collective.**

Nous observons également une hausse des demandes d'information de comptes de l'ensemble des parties prenantes (clients, investisseurs, employés, etc.) en lien avec notre stratégie d'approvisionnement, ce qui nous pousse toujours plus à aller plus loin, notamment avec la mise à jour de cette pratique.

L'objectif est de permettre à Cascades de travailler avec des fournisseurs qui partagent les mêmes valeurs qu'elle quant au respect de l'environnement, au respect des travailleur.e.s et de la communauté, à la responsabilité de ses produits et services et la transparence de sa gouvernance. Nous souhaitons ainsi communiquer nos façons de faire en termes de pratiques d'achats et faire une évaluation active des risques encourus, qu'ils soient physiques, financiers ou réputationnels.

## Champ d'application

Tous les achats de Cascades sont assujettis à cette politique (dépenses opérationnelles et/ou capitalisables). Cette politique est partie intégrante de la [politique d'approvisionnement de Cascades](#) (voir point 5.3)

## Principes d'approvisionnement

Cascades a établi huit principes généraux qui définissent sa vision d'un approvisionnement responsable et qui forment la base de ses attentes à l'égard de l'ensemble de ses fournisseurs :

- 1 La responsabilité de l'entreprise envers ses produits et services;
- 2 Le respect de l'environnement par la préservation de la biodiversité, la réduction de la consommation d'eau et d'énergie et des émissions atmosphériques, et la mise en œuvre de programme(s) de récupération et recyclage;
- 3 Le respect des employés par l'implantation de conditions de travail adéquates, équitables et inclusives;
- 4 Le maintien de la pérennité économique de l'entreprise;
- 5 La transparence de sa gouvernance et ses communications;
- 6 La vérification de sa chaîne d'approvisionnement;
- 7 La conformité à la législation sociale, environnementale et économique en vigueur;
- 8 Le respect d'une pratique éthique des affaires.

**En plus de ces principes généraux, Cascades a défini plusieurs principes spécifiques s'appliquant aux achats de fibres et rouleaux de produits semi-finis, ses principales matières premières :**

- Cascades continuera à favoriser l'utilisation de fibres recyclées dans la fabrication de ses produits, diminuant ainsi la pression sur les ressources forestières. Les analyses du cycle de vie réalisées pour le compte de nos différents produits de même que celles de l'industrie des pâtes et papiers démontrent que l'approvisionnement en fibres recyclées peut réduire la pression globale sur les forêts et sur d'autres ressources naturelles d'importance telles que l'eau, en plus de réduire l'empreinte écologique du papier.
- Cascades continuera de s'approvisionner en fibres vierges provenant exclusivement de forêts gérées de façon responsable et de dialoguer avec ses fournisseurs afin de comprendre leurs pratiques d'affaires. Cascades s'assurera de ne pas acheter de fibres provenant de forêts anciennes ou en danger et d'aires boisées abritant des espèces et des écosystèmes rares ou menacés.

Cascades souhaite prévenir la déforestation et pour ce faire, mise sur des fournisseurs de fibres vierges certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC®). Cascades reconnaît que c'est actuellement la norme la plus complète sur le marché et qu'elle est en constante évolution, s'adaptant ainsi aux différents contextes socio-économiques dans lesquels elle évolue. Nous poursuivons en parallèle l'objectif d'augmenter notre part de matériel certifié FSC® Mixte afin de répondre aux exigences de plus en plus poussées de nos parties prenantes. D'autres certifications pourraient être envisagées.

## Mise en œuvre de la politique

### • Performance RSE de nos fournisseurs

Pour la majorité des catégories d'approvisionnement, l'application de ce volet se fait par l'évaluation complète et régulière des pratiques d'affaires des fournisseurs à l'aide d'un référentiel unique, EcoVadis. Ce référentiel permet d'évaluer le niveau d'adhésion des fournisseurs aux principes de la pratique. Il est par ailleurs personnalisé selon les différentes catégories d'approvisionnement et de fournisseurs.

L'évaluation des fournisseurs se fait sous deux formats distincts, en fonction des catégories d'approvisionnement et de fournisseurs, pour s'adapter au contexte et à la réalité :

#### 1 Questionnaire détaillé par le référentiel

**EcoVadis** : les résultats de l'évaluation pour les fournisseurs de produits chimiques et biens et services feront partie de leur évaluation globale. Pour les fournisseurs d'énergie, de pâte vierge et de produits semi-finis, cette évaluation sera utilisée comme une base de dialogue pour une approche d'amélioration continue

#### 2 Questionnaire simplifié

la qualification obtenue permettra d'évaluer les fournisseurs de fibres recyclées

Cascades privilégie la collaboration plutôt qu'une approche plus coercitive. Dans ce cadre, les fournisseurs ne satisfaisant pas aux attentes de Cascades seront invités à produire et à mettre en œuvre un plan d'action pour s'améliorer et seront de nouveau évalués. Si aucune amélioration ou intérêt pour le développement durable n'est observé chez ces fournisseurs, Cascades se réserve alors le droit de les remplacer par des fournisseurs plus orientés vers le développement durable et qui répondent aux attentes.

Tous les fournisseurs doivent également se conformer et adhérer à notre [Code éthique et de conduite des affaires](#) de l'entreprise ainsi qu'à notre [Engagement pour les Droits Humains](#).

### Mise en œuvre de la politique (suite)

- **Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la chaîne d'approvisionnement (scope 3)**

Cascades mesure depuis plusieurs années ses émissions de gaz à effet de serre incluant celles émises par sa chaîne d'approvisionnement. En lien avec nos différents objectifs liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre approuvés par la Science Based Target initiative (SBTi), nous souhaitons collaborer plus étroitement avec nos partenaires afin de réduire l'impact sur les changements climatiques lié à ce segment de nos opérations. À travers différentes actions, nous souhaitons engager nos fournisseurs dans la lutte aux changements climatiques afin qu'ils mesurent leur impact et aient des plans d'action afin de réduire eux aussi leurs émissions de gaz à effet de serre.

- **Diversité de la chaîne d'approvisionnement**

Par souci d'équité, de diversité et d'inclusion, nous visons l'égalité des chances à tous les fournisseurs à travers nos processus d'appels d'offres. Nous visons, entre autres, que tout appel d'offres inclut au moins un petit fournisseur ou un fournisseur local, lorsque c'est possible.

### Administration de la politique

La définition et l'application de la politique sont sous la responsabilité du chef de la direction de la chaîne d'approvisionnement et de l'information, et le résultat de la démarche visant l'atteinte des objectifs associés est présenté chaque semestre en comité de direction et au comité santé, sécurité, environnement et développement durable du conseil d'administration.

La politique d'approvisionnement responsable sera révisée lorsque nécessaire, dans une perspective d'amélioration continue.



---

**Dominic Doré**

Chef de la direction de la chaîne d'approvisionnement et de l'information